



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nailloux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lison GLEYES, maire de Nailloux.

Date de la convocation : 29 mai 2026

Étaient présents 23 : ABRARD Frédéric, AIGOUY Jean, AURET Laurent, BALONAS Mélanie, BRET Carole, CABANER Charlotte, CARREY Justine, CHEVAUGEON Maurice, CORREGE Céline, DELMAS Christian, DELRIEU Luc, FOURCADE Georges, GLEYES Lison, GOUTNIKOFF Sylvie, LAURENS Fabrice, MARTY Pierre, METIFEU Marc, MOUGINOT Sarah, NAUTRÉ Éva, OBIS Éliane, PADIOU Laurent, RENARD Laurent, SCIÉ Nicole

Étaient excusés 4 : ARPAILLANGE Michel, DJOUDER Sarah, LEBRUN Guillaume, LEVRAT Anne.

Pouvoirs 4 : ARPAILLANGE Michel pouvoir à Laurent RENARD, DJOUDER Sarah pouvoir à Céline CORREGE, LEBRUN Guillaume pouvoir à Christian DELMAS, LEVRAT Anne pouvoir à Eliane OBIS.

Secrétaire de séance : PADIOU Laurent

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Vu

- Le code électoral, notamment ses articles relatifs à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;
- Le décret portant convocation des conseils municipaux pour la désignation des délégués et suppléants ;
- L'arrêté préfectoral fixant les modalités de désignation des délégués et suppléants ;
- Le tableau du conseil municipal en exercice ;
- La circulaire préfectorale relative à l'organisation des élections sénatoriales.

Considérant

- Qu'il y a lieu de procéder à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales ;
- Que ces désignations doivent être effectuées conformément aux dispositions du code électoral ;
- Que le nombre de délégués et de suppléants à élire est fixé selon la population de la commune et la composition du conseil municipal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1er

Il est procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants appelés à participer au collège électoral pour l'élection des sénateurs.

Article 2

Sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires :

- GLEYSES Lison, née le 28/05/1969 à Villefranche de Lauragais, demeurant 8^E chemin de Vieilleignes à NAILLOUX
- MARTY Pierre, né le 01/01/1974 à Toulouse, demeurant 583 Chemin de Tregan à NAILLOUX
- BALONAS Mélanie, née le 12/10/1984 à Toulouse, demeurant 1 Camin de l'Ort à NAILLOUX
- METIFEU Marc, né le 14/03/1961 à Le Cannet, demeurant Lieu-dit « Oulieu » à NAILLOUX
- OBIS Eliane, née le 29/09/1948 à Viviez, demeurant à 33 rue Erik Satie à NAILLOUX
- ARPAILLANGE Michel, né le 29/03/1955 à Peyrilles, demeurant lieu-dit « La Bourdette » à NAILLOUX
- CABANER Charlotte, née le 28/12/1980 à Thann, demeurant 4 allée Erasme à NAILLOUX
- AIGOUY Jean, né le 18/10/1954 à Toulouse, demeurant 5 chemin du Douyssat à NAILLOUX
- GOUTNIKOFF Sylvie, née le 13/06/1958 à Longueau, demeurant 31 rue Erik Satie à NAILLOUX
- DELRIEU Luc, né le 15/06/1966 à La Tronche, demeurant 8A chemin de Vieilleignes à NAILLOUX
- SCIE Nicole, née le 06/02/1969 à Toulouse, demeurant Lieu-dit « Emberbail » à NAILLOUX
- FOURCADE Georges, né le 26/07/1967 à Tarbes, demeurant à 109 allée François Rabelais à NAILLOUX
- LEVRAT Anne, née le 17/06/1969 à Toulouse, demeurant 555 chemin de Tregan à NAILLOUX
- CHEVAUGEON Maurice-André, né le 04/08/1951 à Neuilly-sur-Seine, demeurant à 3 rue Albert Camus à NAILLOUX
- CORREGE Céline, née le 29/06/1981 à Perpignan, demeurant à 193 chemin Del Cers à NAILLOUX

Sont proclamés élus en qualité de suppléants :

- LAURENS Fabrice, né le 04/04/1969 à Vitry-sur-Seine, demeurant à 3 chemin de Montgay à NAILLOUX
- NAUTRE Eva, née le 16/07/1976 à Enghien-les-Bains, demeurant à 7 avenue d'Auterive à NAILLOUX
- RENARD Laurent, né le 05/11/1969 à Mas-grenier, demeurant à 22 Allée Victor Hugo à NAILLOUX
- BRET Carole, née le 18/06/1978 à Annecy, demeurant à 2 impasse Jacqueline Auriol à NAILLOUX
- DELMAS Christian, né le 05/09/1963 à Fumel, demeurant à 828 chemin de Tregan à NAILLOUX

Article 3

Le résultat du scrutin est le suivant :

- Nombre de conseillers présents : 27
- Nombre de votants : 27
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 14

Article 4

La présente délibération sera transmise à Monsieur/Madame le Préfet et publiée/affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Déroulement du vote

Le vote a eu lieu à bulletin secret conformément aux dispositions applicables.

Résultat du scrutin

- Voix obtenues par NAILLOUX BOUGE AVEC VOUS : 22
- Voix obtenues par NAILLOUX DEMAIN : 5

Proclamation des élus

Après dépouillement, la Maire proclame :

- En qualité de délégués titulaires : Lison GLEYSES, Pierre MARTY, Mélanie BALONAS, Marc METIFEU ; Eliane OBIS, Michel ARPAILLANGE ; Charlotte CABANER ; Jean AIGOUY ; Sylvie GOUTNIKOFF ; Luc DELRIEU ; Nicole SCIE ; Georges FOURCADE ; LEVRAT Anne ; Maurice-André CHEVAUGEON ; Céline CORREGE.
- En qualité de suppléants : Fabrice LAURENS ; Eva NAUTRE ; Laurent RENARD ; Carole BRET ; Christian DELMAS.

Ampliation de la présente sera affichée à la mairie de Nailloux et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré à Nailloux, les jour, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
transmission
en Préfecture le : 16/06/2026
de l'affichage le : 16/06/2026

Lison GLEYSES,
Maire,



Laurent PADIOU
Secrétaire de séance,

